

*Note de conjoncture*



**La création d'entreprises  
en France en 2013**

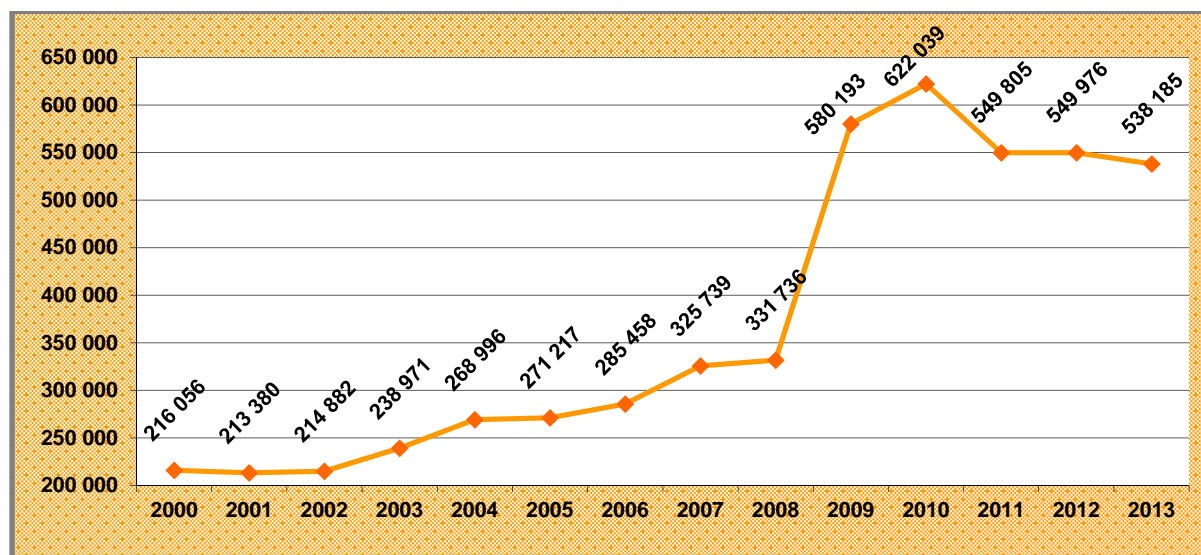
## Les principaux points à retenir

- 538 185 entreprises ont vu le jour en 2013 en France, dont 274 942 sous le régime de l'auto-entrepreneur (soit 51 % des créations).
- Ces trois dernières années, le nombre de créations d'entreprises a diminué de 13 %. Toutefois, il reste toujours à un niveau élevé, nettement supérieur à ce qu'il était en 2008.
- Le nombre de créations d'entreprises de 2013 est sensiblement inférieur à celui de 2012 (- 2,1 %). Derrière ce chiffre se cachent deux évolutions fortement contrastées : une diminution de 11 % des créations d'auto-entreprises et une augmentation de 9 % des créations d'entreprises « traditionnelles ».
- Si les auto-entrepreneurs s'inscrivent dans la diminution entre 2012 et 2013, en revanche, les autres entreprises individuelles connaissent une forte croissance (+ 26 %) et les sociétés unipersonnelles, une sensible hausse (+ 4 %). Ces observations tendent à conforter deux hypothèses avancées pour expliquer la diminution des créations d'auto-entreprises en 2013 :
  - Une préparation des projets plus réfléchie qui amène les créateurs à choisir les meilleurs statuts et régimes pour leur entreprise.
  - Un report d'un certain nombre de projets du régime de l'auto-entrepreneur vers des formes « traditionnelles » d'entreprises (d'autres entreprises individuelles, des sociétés unipersonnelles).
- Il existe une forte disparité concernant l'évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2012 et 2013 entre les différents secteurs d'activité. Quatre secteurs, peu impactés par la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, ont enregistré une augmentation (entre + 6 % et + 12 %) : les transports, la santé, les activités financières et le commerce de bouche.
- Les SAS (sociétés par actions simplifiées) poursuivent en 2013 la croissance (+ 38 % pour les formes pluripersonnelles et + 72 % pour la forme unipersonnelle) qu'elles ont entamée en 2009 (année de la mise en place d'aménagements de cette forme juridique). Pour autant, elles ne représentent que 9 % des créations d'entreprises de 2013.

## ■ ■ ■ Légère diminution de la création d'entreprises entre 2012 et 2013

538 185 nouvelles entreprises ont vu le jour en France en 2013. La moitié a opté pour le régime de l'auto-entrepreneur, soit 274 942 unités. Le nombre de créations d'entreprises de 2013 est sensiblement inférieur à celui de l'année 2012 (- 2,1 %).

Nombre annuel de créations d'entreprises de 2000 à 2013



Depuis plus de 10 ans, l'intérêt des Français pour la création d'entreprises s'est fortement accru. Après plusieurs années de stabilisation, voire de diminution, l'année 2003 a marqué un tournant avec l'amorce d'une croissance importante : le nombre de nouvelles entreprises a augmenté de 54 % entre 2002 et 2008. Le régime de l'auto-entrepreneur, mis en place en 2009, est venu accentuer une situation déjà fortement favorable. Ainsi entre 2008 et 2010, le nombre de nouvelles unités s'est accru de 88 %.

Un décrochage du nombre de créations s'observe en 2011 et la sensible diminution de l'année 2013 s'inscrit dans la lignée des deux années précédentes. Ainsi entre 2010 et 2013, le nombre de créations d'entreprises a diminué de 13 %. Pour autant, l'attrait des Français pour l'entrepreneuriat est toujours présent et le nombre de nouvelles entreprises reste à un niveau élevé, nettement supérieur à celui de 2008 (les créations de 2013 sont 1,6 fois supérieures à celles de 2008).

Au final, depuis 2003, le nombre de nouvelles entreprises a été multiplié par 2,5. Cette forte croissance est conjointe à la mise en place de multiples mesures en faveur de l'entrepreneuriat à l'échelon national (Loi de modernisation de l'économie, Loi pour l'initiative économique, mesures de Pôle emploi à destination des porteurs de projets, etc.), mais aussi à l'échelon local. Ces dispositifs ont accompagné l'évolution des mentalités de Français envers l'entrepreneuriat

Le régime de l'auto-entrepreneur est à l'origine de la diminution du nombre de nouvelles entreprises observé en 2013. Ainsi, le nombre de créations sous cette forme a diminué de 11 % entre 2012 et 2013, tandis que celui des entreprises « traditionnelles » (autrement dit des entreprises hors auto-entrepreneur) a augmenté de 9 %.

## La création d'entreprises sous le régime de l'auto-entrepreneur de 2009 à 2013

Années	Nombre d'auto-entrepreneurs	Proportion de créations sous le régime de l'auto-entrepreneur
2009	320 019	55 %
2010	358 588	58 %
2011	291 721	53 %
2012	307 478	56 %
2013	274 942	51 %

Ainsi, l'année 2013 se caractérise par le plus faible nombre de créations d'auto-entreprises depuis la mise en place du nouveau régime. Pour autant, les auto-entreprises restent toujours plébiscitées par les créateurs : la moitié des nouvelles entreprises optent pour ce régime.

Les profils des auto-entrepreneurs sont fortement différents ; leurs motivations et objectifs le sont tout autant. Les statistiques dont nous disposons pour l'année 2013 ne permettent pas de distinguer les activités d'auto-entrepreneurs pratiquées à titre de complément et celles pratiquées à titre principal ; cette information étant probablement importante pour expliquer la forte diminution de 2013. Toutefois, deux hypothèses peuvent être avancées :

- Les créateurs d'entreprises se préparent davantage à leur projet, et réfléchissent peut-être plus finement au statut juridique et au régime fiscal et social associé.
- L'actualité de l'année 2013 autour de l'auto-entrepreneur et l'incertitude quant à l'avenir de ce régime est peut-être à l'origine d'un transfert d'un grand nombre de créations qui se seraient faites sous le régime de l'auto-entrepreneur vers un régime « traditionnel ». Il ne faut pas non plus exclure que cette actualité ait également pu freiner ou arrêter un certain nombre de porteurs de projets indécis.

## ■ ■ ■ Les secteurs d'activités

### ● ● ● Des créations fréquentes dans les activités de type services

C'est dans les activités de type services que les créations d'entreprises sont les plus fréquentes (47 %). Viennent ensuite les activités de type commerce (33 %) et les activités secondaires (19 %).

Par ailleurs, la moitié des nouvelles entreprises se concentrent dans trois secteurs d'activité :

- La construction (15 %).
- Les activités scientifiques et techniques (15 %), *essentiellement des activités de conseil en gestion, en relations publiques et communication (40 % des créations du secteur), mais aussi les activités juridiques et comptables (8 %), les activités de design (8 %), les activités d'ingénierie et d'études techniques (8 %), les activités photographiques (6 %)*...
- Le commerce de détail (13 %) *qui se compose majoritairement d'activités « hors magasin » telles que la vente sur éventaires et marchés (31 % des créations du secteur), la vente à distance et par catalogue, dont internet (13 %) et la vente à domicile, par automate et le commerce de détail par intermédiaires du commerce (11 %).*

- Les services en direction des personnes (8 %) comprennent notamment les activités de coiffure et de soins de beauté (42 % des créations du secteur), de réparation d'ordinateurs et de biens personnels (17 %) et d'entretien corporel tels que les saunas, les instituts de massage... (8 %).

### La création par secteurs d'activité en 2013

Secteurs d'activité	Nombre de créations en 2013	Répartition de l'ensemble des créations de 2013	Répartition des créations d'auto-entreprises en 2013	Répartition des créations d'entreprises « traditionnelles » en 2013
<b>Activités de type secondaire</b>	<b>103 811</b>	<b>19 %</b>	<b>18 %</b>	<b>22 %</b>
Industrie	24 952	5 %	5 %	4 %
Construction	78 859	15 %	12 %	17 %
<b>Activités de type commerce</b>	<b>179 737</b>	<b>33 %</b>	<b>32 %</b>	<b>34 %</b>
Commerce de détail	70 398	13 %	16 %	10 %
Commerce de gros	10 746	2 %	1 %	3 %
Commerce de bouche	2 208	0,4 %	0,2 %	1 %
Immobilier	15 552	3 %	1 %	5 %
Hébergement et restauration	26 910	5 %	3 %	7 %
Services en direction des personnes	37 698	7 %	9 %	5 %
Vente et réparation automobile	16 225	3 %	3 %	3 %
<b>Activités de type services</b>	<b>254 637</b>	<b>47 %</b>	<b>51 %</b>	<b>44 %</b>
Courtage	12 321	2 %	1 %	4 %
Transports	10 944	2 %	1 %	3 %
Activités scientifiques et techniques	78 617	15 %	17 %	12 %
Activités de soutien aux entreprises	33 720	6 %	7 %	6 %
Information et communication	26 941	5 %	7 %	4 %
Enseignement	26 960	5 %	8 %	2 %
Arts, spectacles et activités récréatives	17 790	3 %	5 %	2 %
Santé	34 299	6 %	4 %	8 %
Activités financières	13 045	2 %	1 %	4 %
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>538 185</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

Les auto-entrepreneurs créent plus fréquemment leur entreprise dans les activités de type services que les entreprises traditionnelles (respectivement 51 % et 44 %), notamment dans les activités scientifiques et techniques (17 % des auto-entrepreneurs contre 12 % des créateurs d'entreprise traditionnelle) et dans l'enseignement (8 % contre 2 %).

Certains secteurs d'activité, essentiellement ceux principalement composés d'activités de services, sont plus propices à la création d'auto-entreprises : les activités scientifiques et techniques, le commerce de détail, les services en direction des personnes, les activités d'information et de communication, les arts, spectacles et activités récréatives et l'enseignement. Ces secteurs recensent 144 à 405 créations d'auto-entreprises pour 100 créations d'entreprises « traditionnelles ».

En revanche, d'autres secteurs comptent une minorité d'auto-entreprises par rapport aux créations « traditionnelles » : les activités immobilières, les activités financières, le commerce de gros, le commerce de bouche, le courtage, l'hébergement et restauration, la santé, les transports et la construction (17 à 73 créations d'auto-entreprises pour 100 créations d'entreprises traditionnelles).

Il convient de préciser que l'importance des auto-entrepreneurs dans le secteur du commerce de détail concerne essentiellement les activités « hors magasin » telles que la vente sur éventaire et marché ou encore la vente à distance ; ces activités comptent en moyenne 487 créations

d'auto-entreprises pour 100 créations d'entreprises « traditionnelles » (contre 52 pour les activités de commerce en magasin).

Certaines activités comprises dans des secteurs peu tournés vers le régime de l'auto-entrepreneur se distinguent par une part importante d'entreprises ayant choisi ce régime, c'est le cas notamment :

- des services de traiteurs (293 créations d'auto-entreprises pour 100 créations d'entreprises « traditionnelles »),
- des activités de santé non réglementées telles que les psychologues, les acuponcteurs, les homéopathes, les guérisseurs, les rebouteux... (691 créations d'auto-entreprises pour 100 créations d'entreprises « traditionnelles »).

Pour finir, dans le secteur l'industrie, qui compte presque autant de créations d'auto-entreprises que de créations d'entreprises traditionnelles (ratio de 118), l'importance des créations d'auto-entreprises varie considérablement selon l'activité. Parmi celles qui comptent les ratios les plus élevés se trouvent les activités de fabrication d'articles textiles hors habillement (286), de fabrication de vêtements et accessoires (270) et de fabrication d'articles de bijouterie fantaisie (393). Dans ce secteur (industrie), les activités de prépresse (préparation de fichiers de données pour des applications multimédias, photocomposition, mise en forme électronique...) se distinguent également par une création très importante d'auto-entreprises (514 pour 100 créations d'entreprises « traditionnelles »).

L'intérêt des créateurs pour le régime de l'auto-entrepreneur dépend de l'activité elle-même. Les secteurs les moins concernés par l'auto-entrepreneur sont souvent peu ou pas adaptés au nouveau régime :

- Certains secteurs nécessitent des investissements conséquents au démarrage (achat ou location de locaux spécifiques, achat de véhicules, achat de quantités importantes de marchandise, garantie minimum pour l'installation, etc.). Le régime de l'auto-entrepreneur est donc inadapté du fait de ses spécificités fiscales. Il en est différemment pour les prestations de services qui demandent moins d'investissements notamment en matière de locaux et de matériel (puisque l'activité est souvent pratiquée au domicile du dirigeant).
- En effet, le régime de l'auto-entrepreneur suppose que l'entrepreneur individuel exerce son activité sous le régime fiscal de la micro-entreprise. Or, ce régime ne permet pas la prise en compte des charges réelles liées à l'activité.
- Enfin, un certain nombre d'activités liées au secteur de l'immobilier sont exclues des entreprises pouvant bénéficier du régime fiscal de la micro-entreprise et donc du régime de l'auto-entrepreneur.

### ● ● ● Des évolutions très contrastées selon les secteurs

Entre 2013 et 2012, le nombre de créations d'entreprises est resté stable dans les activités de type services (+ 1 %), alors qu'il a diminué dans les activités secondaires (- 5 %) et les activités de type commerce (- 4 %).

### Évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2012 et 2013

Secteurs d'activité	Évolution des créations d'entreprises entre 2012 et 2013	Évolution des créations d'auto-entreprises entre 2012 et 2013	Évolution des créations d'entreprises « traditionnelles » entre 2012 et 2013
<b>Activités de type secondaire</b>	<b>- 5,2 %</b>	<b>- 25,0 %</b>	<b>+ 20,9 %</b>
Industrie	- 1,5 %	- 18,4 %	+ 30,3 %
Construction	- 6,4 %	- 27,3 %	+ 18,8 %
<b>Activités de type commerce</b>	<b>- 4,0 %</b>	<b>- 12,9 %</b>	<b>+ 6,8 %</b>
Commerce de détail	- 3,6 %	- 6,3 %	+ 1,0 %
Commerce de gros	- 2,7 %	- 1,9 %	- 2,9 %
Commerce de bouche	+ 6,0 %	- 0,2 %	+ 7,7 %
Immobilier	- 7,3 %	- 4,5 %	- 7,8 %
Hébergement et restauration	+ 2,3 %	- 9,3 %	+ 8,1 %
Services en direction des personnes	- 10,7 %	- 26,6 %	+ 48,4 %
Vente et réparation automobile	+ 3,2 %	- 5,3 %	+ 14,7 %
<b>Activités de type services</b>	<b>+ 0,5 %</b>	<b>- 2,6 %</b>	<b>+ 4,7 %</b>
Courtage	- 2,7 %	- 15,4 %	+ 2,2 %
Transports	+ 11,5 %	+ 35,0 %	+ 0,9 %
Activités scientifiques et techniques	- 1,5 %	- 3,1 %	+ 0,8 %
Activités de soutien aux entreprises	- 3,2 %	- 13,1 %	+ 12,9 %
Information et communication	- 4,0 %	- 5,0 %	- 1,9 %
Enseignement	+ 2,4 %	+ 2,4 %	+ 2,1 %
Arts, spectacles et activités récréatives	- 2,4 %	- 5,9 %	+ 10,6 %
Santé	+ 9,2 %	+ 10,8 %	+ 8,4 %
Activités financières	+ 8,0 %	+ 7,5 %	+ 8,1 %
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>- 2,1 %</b>	<b>- 10,6 %</b>	<b>+ 8,6 %</b>

Il existe une forte disparité d'évolution entre les différents secteurs d'activités. Ainsi, quatre secteurs se caractérisent par une croissance entre 2012 et 2013 :

- Les transports (+ 12 %), dont la hausse provient essentiellement des transports terrestres de voyageurs tels que les taxis, les autocars... (+ 42 %) et des activités de courrier (+ 5 %).
- La santé (+ 9 %).
- Les activités financières (+ 8 %).
- Le commerce de bouche (+ 6 %).

Les secteurs qui ont enregistré les fortes hausses entre 2012 et 2013 ont été peu impactés par la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur :

- en 2013 ces secteurs comptaient entre 19 et 60 créations d'auto-entreprises pour 100 créations d'entreprises « traditionnelles » (contre 105 en moyenne pour l'ensemble des secteurs),
- entre 2008 et 2012 le nombre de nouvelles entreprises dans ces secteurs a augmenté entre 3 % et 43 %, tandis que l'ensemble des secteurs enregistrerait une hausse de 66 %.

La hausse des activités financières et du secteur de la santé résulte d'une hausse simultanée des créations d'auto-entreprises (respectivement + 8 % et + 11 %) et des entreprises « traditionnelles » (+ 8 % chacune). En revanche, la hausse dans le secteur des transports est uniquement imputable aux auto-entrepreneurs (+ 35 % contre + 1 % pour les entreprises « traditionnelles ») et à l'opposé la hausse dans le commerce de bouche résulte uniquement d'une hausse des créations d'entreprises « traditionnelles » (+ 8 % contre - 0,2 % pour les auto-entreprises).



D'autres secteurs se sont inscrits dans une diminution entre 2012 et 2013

- La construction (- 6 %).
- Les activités immobilières (- 7 %), la diminution concerne les activités de marchands de biens immobiliers (- 9 %) et les activités immobilières pour compte de tiers (- 12 %), les activités de location et d'exploitation de biens immobiliers propres ou loués s'inscrivant dans la stabilité (+ 0,2 %)
- Les services en direction des personnes (- 11 %), dont toutes les activités enregistrent une diminution, à l'exception de la réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication qui s'inscrivent dans la stabilité (+ 1 %).

Les activités immobilières et les services en direction des personnes poursuivent en 2013 la baisse amorcée en 2012 (- 11 % au regard de 2011) pour les premières et en 2011 pour les secondes (- 26 % entre 2010 et 2012).

Il convient de noter que la diminution observée dans les secteurs de la construction et des services en direction des personnes entre 2012 et 2013 est uniquement imputable aux créations d'auto-entreprises dont le nombre a diminué de 27 % chacun. En revanche, la diminution des activités immobilières est à la fois le fait des auto-entreprises (- 5 %) et des entreprises « traditionnelles » (- 8 %).

L'évolution du nombre de nouvelles d'entreprises ayant opté pour le régime de l'auto-entrepreneur varie de manière importante selon le secteur d'activité : entre - 27 % pour les services en direction des personnes et + 35 % pour les transports. Si la plupart des secteurs se sont inscrits dans la diminution ou la stabilisation, trois d'entre eux se distinguent par une croissance : les activités financières, la santé et les transports. Ces trois secteurs ont été peu impactés par le régime de l'auto-entrepreneur depuis sa mise en place : on compte de 19 à 60 créations d'auto-entreprises pour 100 créations d'entreprises « traditionnelles » (contre 105 en moyenne pour l'ensemble des secteurs). On peut se demander si la forte hausse dans le secteur des transports n'est pas à mettre en lien avec le récent intérêt pour les VTC (voitures de tourisme avec chauffeur).

À l'inverse, pour les entreprises « traditionnelles », la plupart des secteurs d'activité ont enregistré une augmentation ou une stabilisation entre 2012 et 2013. Seuls deux secteurs ont diminué : les activités immobilières et le commerce de gros.

Quatre des secteurs qui ont connu les plus fortes diminutions du nombre de créations d'auto-entreprises entre 2012 et 2013 ont également connu les plus fortes augmentations du nombre de créations d'entreprises « traditionnelles » : l'industrie (- 18 % pour les auto-entreprises contre + 30 % pour les créations d'entreprises « traditionnelles »), la construction (-27 % contre + 19 %), les services en direction des personnes (- 27 % contre + 48 %) et les activités de soutien aux entreprises (- 13 % contre + 13 %). Ces évolutions contrastées se sont traduites par une diminution du nombre de créations globales entre 2012 et 2013 pour l'ensemble de ces secteurs, voire par une stabilisation pour l'industrie. À l'exception de la construction, ces trois secteurs comptent encore une majorité d'auto-entrepreneurs (118 à 184 créations d'auto-entreprises pour 100 créations d'entreprises « traditionnelles » en 2013).

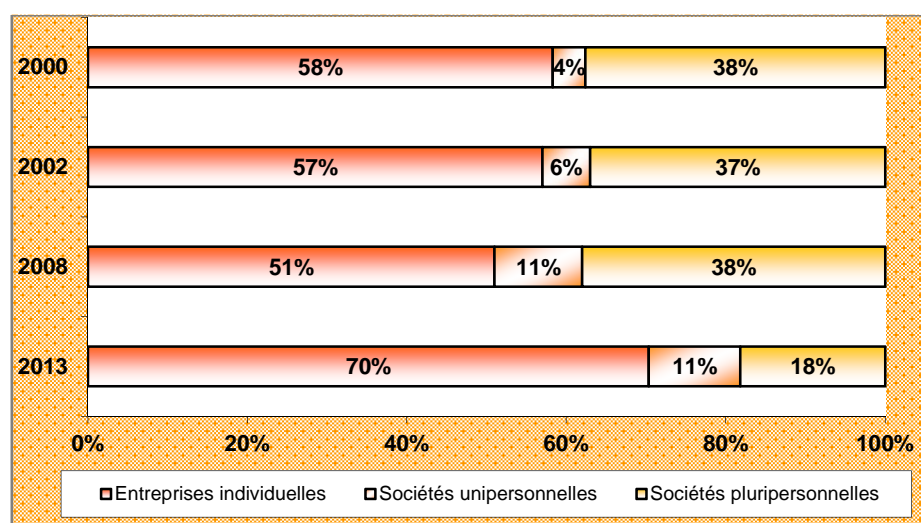


## ■ ■ ■ La nature juridique des entreprises

### ● ● ● Des entreprises individuelles majoritaires

La majorité des créateurs opte pour la forme juridique de l'entreprise individuelle depuis la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur. En 2013, 70 % des créations ont été immatriculées sous cette forme ; les auto-entrepreneurs représentent une grande part de ces entreprises individuelles (72 %)

Évolution de la répartition des créations d'entreprises entre 2000 et 2013



Les formes sociétales représentent donc 29 % des nouvelles entreprises de 2013. Parmi ces dernières, deux sur cinq sont des formes unipersonnelles (SASU et EURL).

Il existe de multiples formes de sociétés pluripersonnelles, les plus fréquentes étant les SARL (68 % des sociétés pluripersonnelles) et les SAS (25 %).

Au fil des années, les répartitions des formes juridiques des nouvelles entreprises se sont modifiées. Entre 2000 et 2008, la part des entreprises individuelles a sensiblement diminué (58 % en 2000 contre 51 % en 2008) pour laisser la place aux sociétés unipersonnelles (4 % contre 11 %) ; sur cette période, la part des sociétés pluripersonnelles est restée stable.

Avec l'arrivée du régime de l'auto-entrepreneur, les entreprises individuelles, qui étaient équivalentes aux formes sociétales, sont subitement devenues majoritaires.

### ● ● ● Une stabilisation des formes sociétales

Entre 2012 et 2013, l'évolution des créations d'entreprises individuelles est proche de celle des sociétés (respectivement - 3 % et - 0,4 %). Toutefois, cette évolution cache des situations fortement contrastées. La sensible diminution des entreprises individuelles est uniquement le fait des auto-entreprises qui ont enregistré une chute de 11 % alors que sur le même temps, les entreprises individuelles « traditionnelles » connaissent une croissance de 26 %. Dans la lignée de cette croissance, les sociétés unipersonnelles ont également enregistré une augmentation, mais nettement moins importante (+ 4 %). Ces dernières se distinguent des formes sociétales pluripersonnelles dont le nombre a diminué de 3 %.

## Évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2012 et 2013

Nature juridique	Nombre de créations en 2013	Répartition des créations de 2013	Évolution des créations entre 2012 et 2013
<b>Entreprises individuelles</b>	<b>379 310</b>	<b>70 %</b>	<b>- 2,8 %</b>
auto-entrepreneurs	274 942	51 %	- 10,6 %
hors auto-entrepreneurs	104 368	19 %	+ 25,8 %
<b>Sociétés</b>	<b>158 797</b>	<b>30 %</b>	<b>- 0,4 %</b>
sociétés unipersonnelles	61 449	11 %	+ 3,5 %
SARL (hors EURL)	66 231	12 %	- 12,4 %
SAS (hors SASU)	24 333	5 %	+ 38,4 %
autres	6 784	1 %	- 1,7 %
<b>Ensemble</b>	<b>538 185</b>	<b>100 %</b>	<b>- 2,1 %</b>

Concernant les formes pluripersonnelles, les SAS hors SASU connaissent une croissance de 38 %, tandis que les autres formes sociétales s'inscrivent dans une diminution (- 12 % pour les SARL et - 2 % pour les autres sociétés). La forme unipersonnelle des SAS connaît également une forte croissance entre 2012 et 2013 (+ 72 %), alors que les EURL se caractérisent par une baisse (- 6 %). Le nombre de créations de SAS est en constante augmentation depuis 2000, hausse qui s'accélère à partir de 2009. Ainsi entre 2012 et 2013, le nombre de créations de SASU a été multiplié par 54 et celui des SAS hors forme unipersonnelle a été quintuplé.

Cette forme juridique a bénéficié d'aménagements mis en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2009 avec la Loi de modernisation économique. Cette loi, également à l'origine du régime de l'auto-entrepreneur, a facilité les immatriculations d'entreprises sous forme de sociétés par actions simplifiées en laissant libre aux actionnaires de fixer eux-mêmes le montant du capital de la société. Il n'existe donc plus de seuil minimal pour cette forme juridique (qui s'élevait à 37 000 € jusqu'en 2009). Par ailleurs, les dirigeants de SAS et de SASU ont le statut social d'assimilé salarié contrairement aux dirigeants majoritaires de SARL et d'EURL par exemple. Le dirigeant paiera ainsi des cotisations sociales uniquement s'il est rémunéré. La liberté de fonctionnement de ce statut ainsi que le régime social d'assimilé salarié des dirigeants expliquent en grande partie la forte croissance des SAS et SASU.

Cependant, cette forme juridique (pluripersonnelle et unipersonnelle), bien que de plus en plus choisie par les créateurs d'entreprise, ne concerne que 9 % des entreprises créées en 2013.

L'augmentation du nombre de SAS ne compense pas totalement la diminution des autres formes sociétales pluripersonnelles. En effet, depuis 2009, ces formes juridiques n'ont cessé de diminuer pour atteindre en 2013 le niveau de création qu'elles connaissaient en 2003. Ainsi, entre 2008 et 2013, le nombre de créations de sociétés pluripersonnelles a diminué de 23 %.

## ■ ■ ■ La taille des entreprises

Au démarrage de l'activité de l'entreprise, l'emploi de salariés est rare ; seules 5 % des entreprises ont des salariés. Cependant, si l'on exclut de ce calcul les auto-entrepreneurs pour lesquels le régime n'est pas compatible avec l'emploi de salariés, 11 % des entreprises « traditionnelles » comptent des salariés dans leur entreprise dès le démarrage.

## Évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2012 et 2013

Taille des entreprises	Nombre de créations en 2013	Répartition des créations de 2013	Évolution des créations entre 2012 et 2013
<b>Aucun salarié</b>	<b>510 476</b>	<b>94,9 %</b>	<b>- 1,7 %</b>
<b>Emploi de salariés</b>	<b>27 703</b>	<b>5,1 %</b>	<b>- 5,9 %</b>
dont 1 à 2 salariés	20 762	3,9 %	- 4,7 %
dont 3 à 5 salariés	3 775	0,7 %	- 11,0 %
dont 6 à 9 salariés	1 012	0,2 %	- 16,2 %
dont 10 salariés et plus	2 154	0,4 %	- 6,5 %
<b>Ensemble</b>	<b>538 179</b>	<b>100,0 %</b>	<b>- 2,1 %</b>

Le nombre d'entreprises employant des salariés dès le démarrage de l'activité a diminué de 6 % entre 2012 et 2013. Cette évolution est moins favorable que celle des entreprises n'employant pas, dont le nombre s'est quasiment stabilisé sur cette même période (- 2 %).

Après plusieurs années de quasi-stabilisation du nombre de créations d'entreprises employant des salariés, un tournant s'est amorcé en 2008 avec le début d'une diminution de leur nombre. Dès lors, on constate chaque année une diminution de ce type d'entreprise ; 2013 se situe donc dans cette continuité. Ainsi, en 6 ans, le nombre de nouvelles entreprises employant des salariés au démarrage a diminué de 37 %. La chute est telle que malgré la hausse globale des créations depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, les entreprises employant des salariés enregistrent un nombre de créations d'entreprises inférieur à ce qu'il était en 2000 : pour 100 entreprises employeuses créées en 2000 on en compte 70 en 2013.

En revanche, le nombre de nouvelles entreprises n'employant pas de salariés n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2010 pour diminuer sensiblement de 2011 à 2013 ; cependant, le nombre de créations d'entreprises non-employeuses reste toujours à un niveau élevé, bien supérieur à celui des entreprises en employant.

Par ailleurs, si l'on exclut les créations d'auto-entreprises le nombre d'entreprises n'employant pas de salariés s'est quasiment inscrit dans la stabilité entre 2010 et 2013 (+ 2 %), tandis que celles en employant ont chuté de 18 % sur cette période.

### ■ ■ ■ Les régions\*

#### ● ● ● L'évolution des créations entre 2012 et 2013 est variable selon la région en France métropolitaine

Entre 2012 et 2013, l'évolution du nombre de créations d'entreprises en France métropolitaine varie selon la région : entre + 5 % pour l'Aquitaine et - 6 % pour Midi-Pyrénées. La diminution du nombre d'auto-entrepreneurs se retrouve dans toutes les régions, elle varie entre - 2 % pour le Limousin et - 22 % pour la Corse. Par ailleurs, la plupart des régions enregistrent une croissance du nombre de créations d'entreprises « traditionnelles » (de + 5 % pour l'Ile-de-France à + 24 % pour l'Auvergne), l'exception de la Bourgogne qui connaît une diminution (- 6 %) et de Midi-Pyrénées et du Limousin qui s'inscrivent dans la stabilité (- 0,5 % chacune).

\* Le nombre de créations d'entreprises et la part des auto-entrepreneurs par régions et départements se trouvent en annexe à la fin de ce document.

L'évolution régionale en France métropolitaine du nombre de créations peut se répartir en trois groupes :

- Les régions qui ont connu une augmentation : l'Alsace (+ 4 %) et l'Aquitaine (+ 5 %). Logiquement, la hausse observée dans ces régions est directement imputable à l'augmentation du nombre de créations d'entreprises « traditionnelles » (respectivement + 15 % et + 23 %). L'évolution favorable de 2013 conduit l'Aquitaine à enregistrer la plus faible diminution de créations entre 2010 et 2013 (- 6 % contre - 13 % en moyenne pour l'ensemble des régions métropolitaines).
- Les régions qui se sont inscrites dans la stabilité (entre + 2 % et - 2 %) : Auvergne, Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes, Ile-de-France, Limousin, Rhône-Alpes, Bretagne, Nord-Pas-de-Calais et Franche-Comté. À l'exception du Limousin, l'ensemble des régions se caractérise par une diminution plus ou moins importante du nombre de créations d'auto-entreprises (de - 6 % à - 18 %) et une croissance des créations d'entreprises « traditionnelles » (entre + 5 % et + 24 %). Toutefois, ces deux types d'entreprises connaissent une évolution relativement proche dans le Limousin (- 2 % pour les auto-entreprises et - 1 % pour les entreprises hors auto-entrepreneurs).
- Les régions qui ont enregistré une diminution (entre - 3 % et - 5 %). Toutes les régions métropolitaines non citées précédemment se trouvent dans ce groupe, le plus important. La plupart de ces régions ont enregistré une hausse du nombre de créations d'entreprises traditionnelles (entre + 6 % et + 23 %). Cependant, cela ne suffit pas à contrebalancer la diminution du nombre d'auto-entreprises (comprise entre - 9 % et - 22 %). Notons toutefois le cas particulier de Midi-Pyrénées dont le nombre de créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs est resté stable (- 1 %) et surtout de la Bourgogne dont la diminution résulte d'une baisse sensiblement plus importante des créations d'entreprises « traditionnelles » (- 6 % contre - 3 % pour les auto-entrepreneurs).

### ● ● ● Le cas particulier des départements d'outre-mer\*

Le régime de l'auto-entrepreneur a creusé des différences notables entre les régions de France métropolitaine et les départements d'outre-mer. Alors qu'en France métropolitaine, ce régime a connu un franc succès et a été particulièrement prisé, il en a été différemment pour les créateurs ultramarins. Les créations d'auto-entreprises étaient moins fréquentes que les créations d'entreprises traditionnelles : en 2009, ces départements comptaient 23 à 48 % de créations sous ce régime (contre 58 % en France métropolitaine hors Ile-de-France). Cela s'explique par le fait que la législation de droit commun concernant la création d'entreprises dans ces départements était plus favorable que celle de l'auto-entrepreneur. En décembre 2009, une mesure a modifié et amélioré la législation relative à ce nouveau régime. C'est la raison pour laquelle l'intérêt des dirigeants ultramarins a connu, à partir de ce moment, une nouvelle dynamique.

Malgré ce regain d'attrait, la proportion d'auto-entrepreneurs dans les départements d'outre-mer reste moins importante que dans les régions métropolitaines : 29 à 41 % contre 52 % des

---

\* Compte tenu de l'intégration récente de Mayotte aux départements français et de certaines spécificités juridiques concernant le régime de l'auto-entrepreneur, l'île n'est pas prise en compte dans l'analyse proposée dans ce paragraphe.

créations dans l'ensemble des régions de France métropolitaine. Précisons que Mayotte n'est pas concernée par ces chiffres portant sur l'auto-entrepreneur puisque ce régime ne s'applique pas sur cette île.

Entre 2012 et 2013, la totalité des régions ultramarines a enregistré une diminution du nombre de créations d'entreprises. À l'exception de la Réunion (- 5 %), ces régions ont enregistré des baisses nettement supérieures à celle de l'ensemble des régions ; - 10 % en Martinique, - 12 % en Guadeloupe et - 14 % en Guyane.

La diminution observée en Guyane et à la Réunion résulte uniquement de la diminution parfois très forte des créations d'auto-entreprises (respectivement - 42 % et - 25 %) ; les créations d'entreprises « traditionnelles » ayant connu une hausse (respectivement + 7 % et + 9 %).

En revanche, en Guadeloupe et en Martinique, la baisse a touché les auto-entreprises (respectivement - 20 % et - 16 %), mais aussi des entreprises « traditionnelles », dans des proportions nettement moins importantes (respectivement - 6 % et - 5 %).

Depuis plusieurs années, ces régions enregistrent des évolutions moins favorables que celles observées en France métropolitaine. Cet écart s'est accentué depuis la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur.

Entre 2008 et 2012, la Guyane a enregistré les évolutions les plus favorables des régions d'outre-mer ; d'ailleurs, alors que le nombre créations a diminué en France (métropolitaine et d'outre-mer) entre 2010 et 2012, cette région est la seule à avoir enregistré une hausse (+ 17 % contre - 9 % à - 21 % dans les autres régions d'outre-mer et - 12 % en France métropolitaine). De ce fait, alors que le nombre de créations d'entreprises a connu une baisse entre 2010 et 2013 dans l'ensemble des régions de métropole (entre - 11 % et - 19 %) et d'outre-mer (entre - 20 % et - 29 %), seule la Guyane se place dans la stabilité (+ 1 %) et ce malgré la forte baisse enregistrée en 2013 au regard de 2012.

**A N N E X E :**  
**La création par régions et  
départements de 2002 à 2013**

	Nombre de créations en 2013	Proportion d'auto- entrepreneurs en 2013	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2012	Évolution 2012-2013
<b>Alsace</b>	<b>13 441</b>	<b>51,7 %</b>	<b>+ 78,5 %</b>	<b>+ 83,4 %</b>	<b>- 14,2 %</b>	<b>+ 4,4 %</b>
67 - Bas-Rhin	8 436	49,7 %	+ 73,4 %	+ 79,2 %	- 14,5 %	+ 7,3 %
68 - Haut-Rhin	5 005	52,6 %	+ 87,6 %	+ 90,5 %	- 14,0 %	- 0,1 %
<b>Aquitaine</b>	<b>30 596</b>	<b>50,3 %</b>	<b>+ 60,6 %</b>	<b>+ 100,3 %</b>	<b>- 9,7 %</b>	<b>+ 4,6 %</b>
24 - Dordogne	3 071	46,1 %	+ 65,0 %	+ 64,9 %	- 12,1 %	- 2,5 %
33 - Gironde	16 401	51,5 %	+ 62,1 %	+ 91,5 %	- 7,3 %	+ 8,7 %
40 - Landes	3 259	52,9 %	+ 66,6 %	+ 78,6 %	- 12,2 %	+ 0,3 %
47 - Lot-et-Garonne	2 375	49,6 %	+ 59,6 %	+ 77,5 %	- 14,6 %	+ 2,1 %
64 - Pyrénées-Atlantiques	5 490	49,2 %	+ 51,4 %	+ 80,3 %	- 10,8 %	+ 0,9 %
<b>Auvergne</b>	<b>8 258</b>	<b>48,4 %</b>	<b>+ 60,2 %</b>	<b>+ 86,0 %</b>	<b>- 13,7 %</b>	<b>+ 2,4 %</b>
03 - Allier	1 973	51,8 %	+ 73,5 %	+ 93,9 %	- 16,1 %	+ 1,8 %
15 - Cantal	655	36,5 %	+ 64,2 %	+ 73,3 %	- 18,2 %	- 5,9 %
43 - Haute-Loire	1 345	47,4 %	+ 61,0 %	+ 63,1 %	- 14,3 %	+ 6,0 %
63 - Puy-de-Dôme	4 285	48,8 %	+ 53,4 %	+ 93,3 %	- 11,4 %	+ 3,1 %
<b>Bourgogne</b>	<b>9 607</b>	<b>58,9 %</b>	<b>+ 71,0 %</b>	<b>+ 85,8 %</b>	<b>- 14,2 %</b>	<b>- 4,5 %</b>
21 - Côte-d'Or	3 390	57,7 %	+ 72,5 %	+ 88,5 %	- 13,9 %	- 6,9 %
58 - Nièvre	1 067	60,4 %	+ 65,3 %	+ 73,3 %	- 21,5 %	- 0,4 %
71 - Saône-et-Loire	3 137	58,9 %	+ 84,0 %	+ 77,0 %	- 9,4 %	- 3,8 %
89 - Yonne	2 013	60,5 %	+ 54,4 %	+ 103,3 %	- 17,4 %	- 3,7 %
<b>Bretagne</b>	<b>18 918</b>	<b>51,8 %</b>	<b>+ 60,9 %</b>	<b>+ 80,3 %</b>	<b>- 12,9 %</b>	<b>- 1,7 %</b>
22 - Côtes-d'Armor	3 107	56,7 %	+ 55,0 %	+ 75,1 %	- 13,7 %	- 7,0 %
29 - Finistère	4 709	57,8 %	+ 58,8 %	+ 81,1 %	- 12,8 %	- 3,8 %
35 - Ille-et-Vilaine	6 446	47,5 %	+ 69,7 %	+ 88,1 %	- 14,3 %	+ 2,3 %
56 - Morbihan	4 656	48,4 %	+ 57,1 %	+ 73,1 %	- 10,6 %	- 1,1 %



	Nombre de créations en 2013	Proportion d'auto-entrepreneurs en 2013	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2012	Évolution 2012-2013
<b>Centre</b>	<b>15 166</b>	<b>52,3 %</b>	<b>+ 73,7 %</b>	<b>+ 93,6 %</b>	<b>- 13,5 %</b>	<b>- 4,2 %</b>
18 - Cher	1 613	52,7 %	+ 57,3 %	+ 102,0 %	- 20,7 %	- 6,2 %
28 - Eure-et-Loir	2 447	47,7 %	+ 86,2 %	+ 112,8 %	- 16,7 %	- 5,2 %
36 - Indre	1 038	52,1 %	+ 79,3 %	+ 89,0 %	- 11,2 %	- 13,7 %
37 - Indre-et-Loire	3 763	50,7 %	+ 70,2 %	+ 86,8 %	- 10,2 %	- 5,5 %
41 - Loir-et-Cher	1 934	59,8 %	+ 74,5 %	+ 79,3 %	- 9,6 %	- 1,5 %
45 - Loiret	4 371	53,0 %	+ 76,1 %	+ 93,3 %	- 13,6 %	- 0,3 %
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>7 771</b>	<b>54,0 %</b>	<b>+ 67,2 %</b>	<b>+ 95,6 %</b>	<b>- 14,9 %</b>	<b>+ 0,8 %</b>
08 - Ardennes	1 691	50,0 %	+ 63,2 %	+ 107,1 %	- 21,4 %	+ 9,9 %
10 - Aube	1 747	56,6 %	+ 91,9 %	+ 89,5 %	- 12,2 %	- 6,2 %
51 - Marne	3 457	54,7 %	+ 60,7 %	+ 92,8 %	- 14,1 %	+ 1,5 %
52 - Haute-Marne	876	53,8 %	+ 55,8 %	+ 99,4 %	- 11,2 %	- 2,7 %
<b>Corse</b>	<b>3 719</b>	<b>46,0 %</b>	<b>+ 51,2 %</b>	<b>+ 63,3 %</b>	<b>- 7,7 %</b>	<b>- 4,1 %</b>
2A - Corse-du-Sud	1 800	57,6 %	+ 45,6 %	+ 61,7 %	- 5,3 %	- 7,0 %
2B - Haute-Corse	1 919	35,1 %	+ 57,0 %	+ 64,9 %	- 9,9 %	- 1,2 %
<b>Franche-Comté</b>	<b>7 236</b>	<b>52,4 %</b>	<b>+ 61,1 %</b>	<b>+ 109,2 %</b>	<b>- 14,8 %</b>	<b>- 2,4 %</b>
25 - Doubs	3 426	52,6 %	+ 66,0 %	+ 108,7 %	- 13,0 %	- 2,6 %
39 - Jura	1 642	52,9 %	+ 48,4 %	+ 102,3 %	- 10,2 %	- 5,4 %
70 - Haute-Saône	1 273	51,9 %	+ 58,5 %	+ 115,8 %	- 21,8 %	- 3,3 %
90 - Territoire-de-Belfort	895	51,4 %	+ 74,0 %	+ 114,5 %	- 19,0 %	+ 5,7 %
<b>Ile-de-France</b>	<b>133 565</b>	<b>50,6 %</b>	<b>+ 45,8 %</b>	<b>+ 93,2 %</b>	<b>- 10,3 %</b>	<b>- 0,9 %</b>
75 - Paris	45 229	45,8 %	+ 26,9 %	+ 77,6 %	- 10,9 %	- 2,0 %
77 - Seine-et-Marne	10 845	54,5 %	+ 75,5 %	+ 117,4 %	- 12,8 %	- 0,8 %
78 - Yvelines	11 826	58,2 %	+ 60,4 %	+ 113,5 %	- 12,7 %	- 3,2 %
91 - Essonne	9 712	52,3 %	+ 58,7 %	+ 111,7 %	- 11,3 %	- 2,4 %
92 - Hauts-de-Seine	17 732	53,7 %	+ 54,8 %	+ 105,9 %	- 13,5 %	+ 1,4 %
93 - Seine-Saint-Denis	15 567	48,8 %	+ 52,6 %	+ 73,1 %	- 1,8 %	+ 2,3 %
94 - Val-de-Marne	12 601	54,0 %	+ 64,6 %	+ 110,6 %	- 9,6 %	- 1,0 %
95 - Val-d'Oise	10 053	51,0 %	+ 63,5 %	+ 96,8 %	- 8,1 %	- 1,0 %

	Nombre de créations en 2013	Proportion d'auto-entrepreneurs en 2013	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2012	Évolution 2012-2013
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>29 122</b>	<b>54,4 %</b>	<b>+ 47,4 %</b>	<b>+ 95,4 %</b>	<b>- 16,4 %</b>	<b>- 2,7 %</b>
11 - Aude	3 382	59,8 %	+ 61,1 %	+ 85,0 %	- 18,3 %	- 1,4 %
30 - Gard	6 884	61,1 %	+ 57,5 %	+ 94,2 %	- 13,6 %	- 7,0 %
34 - Hérault	13 396	47,5 %	+ 41,4 %	+ 104,2 %	- 4,2 %	- 2,1 %
48 - Lozère	395	49,1 %	+ 29,0 %	+ 101,8 %	- 19,4 %	- 10,4 %
66 - Pyrénées-Orientales	5 065	60,1 %	+ 43,4 %	+ 83,0 %	- 21,1 %	+ 1,7 %
<b>Limousin</b>	<b>4 394</b>	<b>56,6 %</b>	<b>+ 70,6 %</b>	<b>+ 82,7 %</b>	<b>- 11,2 %</b>	<b>- 1,5 %</b>
19 - Corrèze	1 429	48,6 %	+ 83,0 %	+ 79,8 %	- 14,8 %	- 1,9 %
23 - Creuse	635	63,8 %	+ 62,0 %	+ 98,8 %	- 11,3 %	- 13,8 %
87 - Haute-Vienne	2 330	59,6 %	+ 65,6 %	+ 79,8 %	- 5,5 %	+ 2,8 %
<b>Lorraine</b>	<b>13 689</b>	<b>51,6 %</b>	<b>+ 57,2 %</b>	<b>+ 100,1 %</b>	<b>- 14,1 %</b>	<b>- 3,7 %</b>
54 - Meurthe-et-Moselle	4 160	52,5 %	+ 50,4 %	+ 109,3 %	- 16,7 %	- 2,8 %
55 - Meuse	891	55,1 %	+ 57,5 %	+ 134,1 %	- 11,9 %	- 12,9 %
57 - Moselle	6 369	51,7 %	+ 62,7 %	+ 93,9 %	- 13,2 %	- 2,8 %
88 - Vosges	2 269	48,5 %	+ 55,0 %	+ 89,4 %	- 12,9 %	- 3,8 %
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>24 275</b>	<b>55,3 %</b>	<b>+ 57,8 %</b>	<b>+ 93,3 %</b>	<b>- 13,0 %</b>	<b>- 5,5 %</b>
09 - Ariège	1 288	62,9 %	+ 67,4 %	+ 79,6 %	- 9,2 %	- 11,7 %
12 - Aveyron	1 644	54,3 %	+ 54,7 %	+ 82,1 %	- 12,0 %	- 6,3 %
31 - Haute-Garonne	12 254	56,6 %	+ 55,2 %	+ 96,9 %	- 11,8 %	- 4,3 %
32 - Gers	1 343	50,3 %	+ 59,3 %	+ 109,0 %	- 20,6 %	- 7,3 %
46 - Lot	1 236	49,6 %	+ 45,7 %	+ 82,3 %	- 20,7 %	- 2,5 %
65 - Hautes-Pyrénées	1 699	48,8 %	+ 56,4 %	+ 80,5 %	- 14,5 %	- 7,3 %
81 - Tarn	2 720	58,5 %	+ 57,0 %	+ 97,6 %	- 13,1 %	- 6,4 %
82 - Tarn-et-Garonne	2 091	51,9 %	+ 83,1 %	+ 94,8 %	- 10,8 %	- 5,7 %
<b>Nord-Pas-de-Calais</b>	<b>23 548</b>	<b>51,5 %</b>	<b>+ 70,9 %</b>	<b>+ 100,2 %</b>	<b>- 9,1 %</b>	<b>- 2,4 %</b>
59 - Nord	16 134	50,8 %	+ 74,4 %	+ 93,7 %	- 8,2 %	- 1,1 %
62 - Pas-de-Calais	7 414	53,1 %	+ 63,6 %	+ 114,8 %	- 10,9 %	- 5,1 %

	Nombre de créations en 2013	Proportion d'auto-entrepreneurs en 2013	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2012	Évolution 2012-2013
<b>Basse-Normandie</b>	<b>8 262</b>	<b>51,9 %</b>	<b>+ 59,1 %</b>	<b>+ 90,9 %</b>	<b>- 13,8 %</b>	<b>- 5,3 %</b>
14 - Calvados	4 646	51,2 %	+ 58,7 %	+ 93,5 %	- 9,4 %	- 7,8 %
50 - Manche	2 212	51,2 %	+ 53,4 %	+ 94,8 %	- 18,1 %	- 4,6 %
61 - Orne	1 404	55,3 %	+ 70,1 %	+ 77,4 %	- 21,0 %	+ 2,9 %
<b>Haute-Normandie</b>	<b>10 116</b>	<b>50,6 %</b>	<b>+ 80,6 %</b>	<b>+ 91,6 %</b>	<b>- 13,2 %</b>	<b>- 3,4 %</b>
27 - Eure	3 505	52,0 %	+ 82,9 %	+ 94,8 %	- 13,0 %	- 6,4 %
76 - Seine-Maritime	6 611	49,8 %	+ 79,3 %	+ 89,8 %	- 13,2 %	- 1,7 %
<b>Pays de la Loire</b>	<b>22 168</b>	<b>52,0 %</b>	<b>+ 66,1 %</b>	<b>+ 84,7 %</b>	<b>- 10,6 %</b>	<b>- 3,0 %</b>
44 - Loire-Atlantique	9 734	56,2 %	+ 60,8 %	+ 85,1 %	- 5,7 %	- 4,4 %
49 - Maine-et-Loire	4 535	48,7 %	+ 70,8 %	+ 77,4 %	- 7,0 %	- 3,2 %
53 - Mayenne	1 418	45,7 %	+ 51,9 %	+ 95,4 %	- 7,1 %	- 3,7 %
72 - Sarthe	2 705	53,5 %	+ 60,2 %	+ 91,6 %	- 23,7 %	+ 5,3 %
85 - Vendée	3 776	46,4 %	+ 84,3 %	+ 83,6 %	- 17,2 %	- 4,1 %
<b>Picardie</b>	<b>10 623</b>	<b>52,4 %</b>	<b>+ 67,0 %</b>	<b>+ 104,0 %</b>	<b>- 11,2 %</b>	<b>- 3,1 %</b>
02 - Aisne	2 715	53,3 %	+ 68,2 %	+ 102,2 %	- 11,8 %	- 4,9 %
60 - Oise	5 119	51,7 %	+ 68,1 %	+ 107,6 %	- 13,4 %	- 1,9 %
80 - Somme	2 789	52,9 %	+ 63,6 %	+ 99,2 %	- 6,3 %	- 3,5 %
<b>Poitou-Charentes</b>	<b>12 134</b>	<b>56,3 %</b>	<b>+ 71,2 %</b>	<b>+ 93,5 %</b>	<b>- 13,2 %</b>	<b>+ 0,2 %</b>
16 - Charente	2 353	51,3 %	+ 76,5 %	+ 87,9 %	- 13,8 %	+ 3,8 %
17 - Charente-Maritime	5 253	57,6 %	+ 42,1 %	+ 84,6 %	- 9,2 %	- 4,7 %
79 - Deux-Sèvres	1 878	61,2 %	+ 69,0 %	+ 105,3 %	- 18,6 %	+ 1,5 %
86 - Vienne	2 650	54,6 %	+ 92,4 %	+ 110,4 %	- 17,6 %	+ 6,6 %

	Nombre de créations en 2013	Proportion d'auto-entrepreneurs en 2013	Évolution 2002-2008	Évolution 2008-2010	Évolution 2010-2012	Évolution 2012-2013
<b>Provence-Alpes-Côte d'Azur</b>	<b>58 408</b>	<b>52,7 %</b>	<b>+ 42,6 %</b>	<b>+ 85,1 %</b>	<b>- 12,0 %</b>	<b>- 5,1 %</b>
04 - Alpes-de-Haute-Provence	1 552	51,4 %	+ 42,7 %	+ 74,6 %	- 11,3 %	- 5,6 %
05 - Hautes-Alpes	1 451	45,4 %	+ 27,2 %	+ 73,7 %	- 17,1 %	+ 0,3 %
06 - Alpes-Maritimes	15 829	51,0 %	+ 37,1 %	+ 90,4 %	- 12,2 %	- 6,6 %
13 - Bouches-du-Rhône	21 269	56,3 %	+ 48,4 %	+ 85,6 %	- 11,6 %	- 4,2 %
83 - Var	12 307	47,4 %	+ 40,8 %	+ 76,8 %	- 9,7 %	- 4,9 %
84 - Vaucluse	6 000	57,1 %	+ 46,5 %	+ 92,3 %	- 16,5 %	- 5,4 %
<b>Rhône-Alpes</b>	<b>55 984</b>	<b>48,7 %</b>	<b>+ 55,9 %</b>	<b>+ 85,5 %</b>	<b>- 9,6 %</b>	<b>- 1,7 %</b>
01 - Ain	4 260	52,6 %	+ 52,7 %	+ 98,8 %	- 9,3 %	- 2,7 %
07 - Ardèche	2 398	48,2 %	+ 45,3 %	+ 96,6 %	- 13,1 %	- 4,2 %
26 - Drôme	4 298	49,4 %	+ 60,5 %	+ 82,9 %	- 10,4 %	- 6,3 %
38 - Isère	10 643	47,7 %	+ 59,1 %	+ 92,3 %	- 13,0 %	+ 0,7 %
42 - Loire	5 184	46,5 %	+ 52,0 %	+ 70,5 %	- 12,8 %	- 0,2 %
69 - Rhône	18 233	49,7 %	+ 66,3 %	+ 91,0 %	- 5,6 %	- 1,8 %
73 - Savoie	4 115	45,8 %	+ 43,2 %	+ 65,4 %	- 10,7 %	- 3,8 %
74 - Haute-Savoie	6 853	48,3 %	+ 43,8 %	+ 78,4 %	- 9,3 %	- 0,1 %
<b>France métropolitaine</b>	<b>521 000</b>	<b>51,7 %</b>	<b>+ 55,2 %</b>	<b>+ 90,1 %</b>	<b>- 11,7 %</b>	<b>- 1,9 %</b>
<b>France métropolitaine hors Ile-de-France</b>	<b>387 435</b>	<b>52,1 %</b>	<b>+ 58,5 %</b>	<b>+ 89,1 %</b>	<b>- 12,2 %</b>	<b>- 2,2 %</b>
Guadeloupe	4 416	38,0 %	+ 13,9 %	+ 29,0 %	- 9,2 %	- 11,75
Guyane	1 952	29,8 %	+ 30,2 %	+ 74,7 %	+ 16,7 %	- 13,6 %
Martinique	3 479	41,1 %	+ 53,1 %	+ 30,8 %	- 21,1 %	- 9,7 %
Mayotte <sup>1</sup>	846	0,0 %	---	---	---	- 4,8 %
La Réunion	6 492	28,8 %	+ 58,4 %	+ 30,8 %	- 16,3 %	- 4,6 %
<b>France</b>	<b>538 185</b>	<b>51,1 %</b>	<b>+ 54,4 %</b>	<b>+ 87,5 %</b>	<b>- 11,7</b>	<b>- 2,1 %</b>

<sup>1</sup> En avril 2011, Mayotte est devenue un département d'outre-mer. Dès lors, les statistiques de cette île ont été intégrées aux statistiques nationales. Les statistiques étant inexistantes ou partielles pour Mayotte jusqu'en 2012, les indicateurs n'ont pu être calculés que pour l'année 2013.

## Note méthodologique

*Les informations statistiques relatives à la démographie des entreprises et utilisées dans ce document sont issues du répertoire des entreprises et des établissements de l'Insee et exploitées par l'APCE.*

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la définition du concept de création d'entreprises a été modifiée par l'Insee afin d'harmoniser les statistiques au niveau européen. Depuis cette date, une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, c'est-à-dire que la création d'entreprises doit impérativement être accompagnée de la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Définie ainsi, la nouvelle notion de création d'entreprises est plus large que la notion de création pure qui était utilisée par l'APCE jusque-là. En effet, en plus des créations pures, la nouvelle notion comprend aussi les réactivations dont la dernière cessation est survenue plus d'un an avant la nouvelle création (environ 60 % des réactivations) et les reprises d'entreprises pour lesquelles il n'y a pas de continuité de l'entreprise (environ 25 % des reprises). La continuité d'une entreprise reprise est évaluée à partir de la localisation de l'entreprise et de l'activité exercée.

Une nouvelle nomenclature des activités a été mise en place par l'Insee depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Depuis le mois de janvier 2009, les statistiques par activités sont basées sur la NAF rév. 2. Si certains secteurs d'activité sont quasiment équivalents à ceux de l'ancienne nomenclature (construction, commerce, transports...), d'autres, en revanche, ont subi des modifications.

Afin de procéder à un historique de la création d'entreprises par secteurs d'activité, les séries des créations des années précédentes (2000 à 2008) ont été recalculées selon la nouvelle nomenclature (NAF rév. 2).

Dans le but de se rapprocher au plus juste de la réalité économique et de la représentation de chacune des activités, l'APCE recompose les secteurs d'activité. Ils sont répartis en trois groupes :

- Les activités secondaires,
- les activités de type commerce,
- les activités de type services.

*Par ailleurs, l'APCE a créé un secteur intitulé « commerce de bouche ». Il comprend les activités de charcuterie (10.13B), la cuisson de produits de boulangerie (10.71B), les boulangeries et boulangeries-pâtisseries (10.71C) et les pâtisseries (10.71D). Dans la nomenclature NAF rev. 2 ces activités appartiennent au secteur de l'industrie manufacturière alimentaire.*

En avril 2011, Mayotte est devenue un département d'outre-mer. Dès lors, les statistiques de cette île ont été intégrées aux statistiques nationales. Les données brutes présentées dans ce document tiennent compte des statistiques de ce nouveau département. En revanche, les indicateurs d'évolution entre 2012 et les années précédentes ne prennent pas en compte Mayotte afin d'assurer une comparaison pertinente.

**À noter** : les chiffres bruts présentés dans ce document sont sensiblement différents de ceux présentés dans les notes de conjoncture mensuelle de l'APCE qui ne tiennent pas compte de Mayotte.